

o.B.24.Gbr. (32) O. - AT

322

32

Conférence du 27 octobre 1952, 15 h.

en rapport avec la sauvegarde des intérêts britanniques
en Iran.

Présents : MM. Micheli, Hegg, Bastian, Koenig, Deuber, Andres,
Frochaux, de Meyer.

M. le Min. Micheli expose brièvement l'importance des intérêts britanniques à sauvegarder en Iran. Il relève, en substance, les quatre points suivants :

Questions administratives

Gérance d'immeubles : 17 maisons à Téhéran
approximativement même nombre en province;

Six Consulats

Questions consulaires : membres de la colonie britannique.

M. Micheli s'arrête principalement sur les diverses activités qui ressortissent aux domaines consulaire et administratif.

M. Hegg. D'après ses expériences durant les dernières hostilités, en Norvège, la défense des intérêts de pays étrangers n'est pas toujours aussi écrasante qu'elle peut le paraître au premier abord.

M. Koenig demande des précisions sur son activité en Iran. Qu'en est-il, par exemple, de la sauvegarde des intérêts privés ?

M. Micheli : Les Britanniques n'ont pas encore fait part de leurs desiderata à ce sujet. En principe, la sauvegarde des intérêts privés tombe sous notre mandat. Une lettre, du 20 octobre, de M. Escher pose également la question de la sauvegarde des intérêts économiques en citant un cas concret (lignes aériennes), laquelle devra être élucidée ultérieurement.

M. Koenig demande quelle sera sa situation vis-à-vis de la Légation. Sera-t-il indépendant de celle-ci ?

M. Hegg : La décision est laissée à M. Escher qui appréciera s'il préfère incorporer les agents des intérêts britanniques dans sa Légation ou si, au contraire, il désire avoir une séparation totale.

./.



- 2 -

M. Micheli relève l'importance de la question de la comptabilité.

M. Deuber donne un aperçu sur les conditions dans lesquelles s'exerçait l'activité des intérêts étrangers pendant la récente guerre mondiale. La Section des intérêts étrangers était autonome, c'est-à-dire que toutes les questions financières et comptables avaient été traitées de manière indépendante. Aujourd'hui, la situation est différente. Selon l'organisation actuelle du Département politique, la tâche de cette Section fait partie de la Division des Organisations internationales; toutes les questions touchant sa comptabilité sont donc traitées par le Service de la comptabilité du Département. Il en est de même des questions se rapportant au personnel (engagements, mise à disposition, etc.), lesquelles dépendent de la Division des Affaires administratives.

La question qui se pose actuellement est celle de savoir de quelle manière le service des intérêts britanniques en Iran sera organisé. A-t-on l'intention de "donner l'autonomie" à la Division des Organisations internationales en matière de comptabilité ? Dans la négative, la responsabilité et la compétence sont alors à déterminer, pour la bonne marche des affaires, entre les divers dicastères du Département.

En ce qui concerne la comptabilité à Téhéran, deux systèmes peuvent être envisagés, soit conserver les fonctionnaires britanniques en adoptant le système de comptabilité anglais, soit, au contraire, dépêcher des comptables suisses en utilisant notre système. Le premier est évidemment moins onéreux pour la Grande-Bretagne.

Tous les problèmes étant fort complexes, M. Deuber suggère de se rendre sur place à l'effet de les éclaircir.

M. Micheli : Il ne s'agit en tout cas pas de créer un service autonome. Notre mandat doit être rempli dans le cadre de notre organisation actuelle. En ce qui concerne les questions de comptabilité, la présence, sur place, de M. Deuber serait fort utile.

M. Hegg estime que le voyage de l'intéressé ne devrait être entrepris que s'il existe des raisons majeures. A son avis, la question est encore prématurée. Il y aurait lieu tout d'abord de laisser partir M. Koenig et d'attendre ses observations. On pourra se prononcer ultérieurement. "Bern hat doch das letzte Wort".

M. Micheli croit préférable d'organiser notre travail dès le début. Pour cette raison, il préférerait que M. Deuber se rende sur place dès à présent, si cela peut se faire.

M. Deuber peut s'absenter actuellement; ce ne sera plus possible ultérieurement du fait d'une conférence avec les "Finances". Dès le début, il faut partir sur un bon pied. L'attente présente des "risques pour la bonne marche des affaires". Le problème est délicat. Notre responsabilité est engagée.

./.

- 3 -

Après une nouvelle intervention de MM. Micheli et Hegg, il est convenu qu'un télégramme sera adressé à M. Escher aux fins de connaître son opinion sur l'opportunité de ce voyage de service.

M. Micheli pose le problème de la liaison entre les différentes divisions du Département et la sienne, notamment en ce qui concerne les questions administratives.

Après un échange de vues entre MM. Hegg, Frochaux et Micheli, il est convenu que les copies de la correspondance dont la matière est du ressort de tel ou tel service seront transmises par notre Division à ces derniers. M. Escher s'adressera pour toutes les questions de la sauvegarde des intérêts britanniques directement aux Organisations internationales. Nous aurons le soin de soumettre les problèmes qui ne sont pas de notre compétence aux services respectifs de notre Département. Ceux-ci feront part à Téhéran de leurs décisions, par notre entremise.

M. Micheli. Aux fins d'orienter M. Koenig, la question des différentes tâches auxquelles nous aurons à faire face est remise sur le tapis :

personnel à reprendre,
inventaire des biens considérés comme officiels,
" " " " " " " " privés,
questions consulaires et administratives,
" " économiques.

Après quelques échanges d'opinions, il est décidé de ne pas aborder, pour le moment, ces problèmes de trop près. Ils seront examinés ultérieurement, compte tenu des observations émises par notre Légation à Téhéran, après l'arrivée de M. Koenig.

La question de la sauvegarde du secret du chiffre est soulevée. M. Hegg prendra encore contact avec le service du chiffre du Département à cet égard. D'ores et déjà, le principe est admis qu'il faudra attirer l'attention dudit service chaque fois qu'un télégramme, destiné à être chiffré, émanera des Anglais.

Séance terminée à 17 h.

X M.

*M. Micheli et Hegg ont pu
convenir de ce concept-résumé.*